

RENCONTRES RÉGIONALES DU CADRE DE VIE

Quatrième rencontre – 25 septembre 2014

CERDD – LOOS-EN-GOHELLE



**Quelle gouvernance
pour le projet architectural et urbain ?**

DOSSIER DU PARTICIPANT

*Rencontres organisées par la DRAC du Nord Pas-de-Calais
en association avec l'ENSAPL, le CROA et les CAUE 59 et 62*



SOMMAIRE

Ordre du jour	1
Note d'intention	3
Programme de l'après-midi	5
Accueil et introduction (intervention de Marie-Christiane de LA CONTÉ)	5
Première partie : les enjeux du projet sur les territoires	5
(table ronde animée par Sophie GENTIL et Benoît PONCELET)	
Pause – Forum : documentations, présentations ou débats libres	7
Deuxième partie : d'expérimentations remarquables	9
(table ronde animée par Sophie GENTIL et Benoît PONCELET)	
Synthèse et conclusions de la 3^{ème} rencontre	11
Matérialité de l'architecture, cadre de vie et développement durable	
Notes	12



4^{ème} RENCONTRE RÉGIONALE DES RÉSEAUX DU CADRE DE VIE

Loos-en-Gohelle,
25 septembre 2014

QUELLE GOUVERNANCE, POUR LE PROJET ARCHITECTURAL ET URBAIN ?

ORDRE DU JOUR

Accueil et ouverture forum	13h45	
Introduction	14h15	Marie-Christiane de LA CONTÉ <i>Directrice régionale des affaires culturelles</i>

PREMIÈRE PARTIE : ENJEUX DU PROJET SUR LE TERRITOIRE

Les questions des élus	14h30	Julian PERDRIGEAT <i>Directeur de cabinet de Jean-François CARON</i> Jérôme SOISSONS <i>Maire-Adjoint ville de Dunkerque</i>
Politiques publiques	14h45	Anne-Sophie MARGOLLÉ <i>Chef du service AED /DTM du P-de-C</i>
Aspects Professionnels	15h00	Béatrice AUXENT <i>architecte, Présidente du CROA</i> Pierre COPPE <i>architecte, Président d'A&CP</i>

15h30 PAUSE – FORUM

DEUXIÈME PARTIE : D'EXPÉRIMENTATIONS REMARQUABLES

ATRÉBATIE – ÉCOPOLIS éco-construction/techniques	16h00	Arnaud CURDY <i>C.C. de l'Atrébatie</i>
AULNOY-LES-VALENCIENNES éco-quartier	16h15	Jean-Luc COLLET <i>Architecte urbaniste, (Agence d'architecture JL COLLET)</i>
LE PILE FERTILE	16h30	Manon LEMAI <i>La Fabrique des Quartiers</i>
SOLAR DECATHLON 2016	16h45	Adrien de BELLAIGUE <i>Architecte – Enseignant Chercheur ENSAP de Lille</i>

DÉBAT ET CONCLUSIONS

Débat	17h00	
Conclusion et synthèse	17h25	Marie-Christiane de LA CONTÉ <i>Directrice régionale des affaires culturelles</i>

Nous pourrons poursuivre ces échanges autour de rafraichissements à partir de 17 heures 30.



NOTE D'INTENTION

Réaffirmée dans la politique mise en œuvre par la Ministre de la Culture, en particulier par sa circulaire du 11 juillet 2013, la qualité architecturale reste au centre de la réflexion et des actions engagées par la DRAC depuis le premier cycle des « rencontres régionales des réseaux du cadre de vie ». L'actualité et la nécessité pressante de la transition énergétique impliquent un engagement partagé par tous les acteurs du projet pour améliorer les performances du cadre bâti et promouvoir un renouvellement urbain de qualité. C'est pourquoi, s'inscrivant dans la logique et la continuité des rencontres précédentes, la DRAC organise une quatrième rencontre régionale sur le thème : « Quelle gouvernance pour le projet architectural et urbain ? ».

La notion de qualité architecturale et urbaine appelle en effet une définition commune et partagée, tant par les acteurs du projet que tous les usagers. Cette définition pourrait correspondre à la bonne réponse aux bonnes questions, posées intelligemment dans un contexte donné. Elle interpelle le processus par lequel le projet se définit, se réalise et se livre à l'usage. De la commande à la réalisation, cette notion est le résultat du travail continu d'une multiplicité d'acteurs, qui ne s'apprécie qu'à l'usage, sa pérennité et les conditions de son maintien. Dans la ville et le paysage en renouvellement, elle tient du juste équilibre entre création et conservation.

Une démarche de projet cohérente permet de répondre concrètement aux questions posées par la nature du programme architectural, urbain ou paysager : collectif ou individuel, public ou privé, le projet réalisé doit trouver sa place dans son milieu bâti ou naturel. Cette place lui confère son identité et lui apporte ses repères, dans son environnement, son terroir et sa région.

Le processus de projet dans une démarche maîtrisée est donc une condition requise pour garantir la qualité architecturale de la réalisation. L'intervention de chaque acteur est complémentaire aux autres. Il est primordial de reconnaître et respecter tous les acteurs, la place de leur intervention dans le résultat commun, de réunir dans une bonne gouvernance la maîtrise d'ouvrage, la maîtrise d'œuvre, la maîtrise d'usage. Car si la réussite d'une réalisation peut s'évaluer à la réponse apportée à un moment donné, son maintien dans le temps tient notamment à l'usage qui en est fait et à son exploitation pour un coût raisonnable.

Le projet est, par essence, tourné vers l'avenir. Sa matérialisation ne peut cependant pleinement être pérenne que si elle entre en harmonie avec l'espace qu'elle occupe, si le complément qu'elle apporte au territoire, à ses habitants et leurs activités, si ce qu'elle vient y rechercher, aussi, contribuent réellement à transmettre l'héritage aux générations futures. La pertinence des réponses environnementales, sociales et économiques que le projet doit apporter aux questions posées dès son origine s'inscrit donc naturellement dans la logique de la Troisième Révolution Industrielle.

La première partie de cette rencontre régionale permettra de s'interroger sur les enjeux de cette Troisième Révolution Industrielle à l'échelle des territoires régionaux : comment interroger avec pertinence chaque contexte pour isoler les bonnes questions et libérer les bonnes réponses.

La seconde partie sera consacrée à la présentation de réalisations, de projets en cours, pour l'exemple de chaque démarche, les contributions que chacune peut apporter afin de répondre à ces enjeux, en particulier l'objectif régional ambitieux de la rénovation énergétique de 100 000 logements d'ici à 2020.

La logique des trois échelles retenues précédemment – le territoire, la ville et l'unité bâtie dans son contexte – demeure sous-jacente dans les interventions et les expériences présentées dans l'exposition. Loos-en-Gohelle, qui accueille cette rencontre, constitue déjà une entité territoriale singulière dont les acteurs sont depuis longtemps très sensibles à ce questionnement, au cœur d'un Bassin Minier en pleine mutation culturelle. Enfin, l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille présentera sa démarche de candidature au concours international « Solar Decathlon 2016 », dans le cadre de sa recherche architecturale en matière de constructions énergétiquement durables et renouvelables, pour permettre aux futurs architectes de bien pouvoir tenir leur rôle social face aux grands enjeux climatiques de demain. ■



PREMIÈRE PARTIE : ENJEUX DU PROJET SUR LES TERRITOIRES

QUELLE DÉMARCHE DE PROJET, À L'HEURE DE LA TROISIÈME RÉVOLUTION INDUSTRIELLE ?

LA POSITION DES ÉLUS FACE À LEUR TERRITOIRE

Julian PERDRIGEAT – Jérôme SOISSONS

Depuis de nombreuses années, la commune de Loos-en-Gohelle s'est engagée dans une démarche exemplaire d'aménagement durable de son territoire. Le choc socio-économique de l'arrêt des activités liées à l'exploitation de la mine l'a ainsi menée à définir une stratégie de développement durable sous des aspects environnementaux, sociaux, économiques et également culturels. Cette stratégie s'alimente en permanence des enjeux de la transition énergétique et se concentre aujourd'hui vers les défis de la Troisième Révolution Industrielle, notamment sur la question de sa gouvernance.

La ville de Dunkerque se voit confrontée au défi de revaloriser son patrimoine architectural et urbain, hérité en grande partie de la seconde reconstruction des années 1950 et inspirée du Mouvement moderne. Après la mise en œuvre d'une restructuration urbaine ambitieuse, commencée dans les années 1990 à la suite de la fermeture d'importants sites d'activités industrielles et portuaires, la municipalité relève le défi de la transition énergétique et de la réhabilitation de son patrimoine architectural et urbain. Le regard de l'élu à l'urbanisme, architecte de surcroît, sur les orientations du projet urbain et de sa gouvernance, apporte un nouvel éclairage sur ces sujets particulièrement complexes.

LES POLITIQUES PUBLIQUES ET LE RÔLE DE L'ÉTAT

Anne-Sophie MARGOLLÉ

Les services de l'État ont un rôle particulièrement important à jouer dans la mise en œuvre des facteurs essentiels permettant de réaliser la Troisième Révolution Industrielle pour basculer dans l'ère post-carbone. La Région Nord – Pas-de-Calais s'est fixé un programme ambitieux d'ici à 2050, en vue de réduire les consommations énergétiques et les émissions de GES, de couvrir les besoins à 100% par les énergies renouvelables pour accéder à un rendement énergétique multiplié par quatre, sans négliger pour autant l'intégration des aspects « identité », « culture », « environnement » et « éducation ». Pour la direction départementale des territoires et de la mer du Pas-de-Calais, il est essentiel d'accompagner les projets pour le bon déroulement des procédures administratives, de grouper les différentes procédures des services de l'État, d'apporter l'assistance technique et les expertises nécessaires au regard de ses compétences reconnues et, pour les projets d'intérêt stratégiques ou à caractère expérimental, d'en assurer la bonne conduite et la réalisation dans des conditions optimales.

LE CONTEXTE PROFESSIONNEL

Béatrice AUXENT, Pierre COPPE

La mission de service public et l'organisation du Conseil régional de l'Ordre des architectes sont définies et encadrées par les textes réglementaires, à commencer par la tenue du Tableau. Elles s'étendent également à un rôle actif du suivi de la profession et de réflexion sur les conditions de son exercice. Dans un contexte économique difficile, ce rôle suscite encore plus que jamais les attentes des architectes, face à la méconnaissance du public de la profession, de son code de déontologie, de ses valeurs et de ses compétences. C'est pourquoi le CROA a mis en place plusieurs actions de réflexion autour de la place de l'architecte dans la société d'aujourd'hui, de l'ouverture de la profession sur les enjeux de l'actualité, vers un partenariat de la chaîne du projet en évolution constante dans le contexte de la Troisième Révolution Industrielle.

L'association « Architecture et Commande Publique » (A&CP) a été créée au début de l'année 2014. Elle a pour objectif de contribuer à l'amélioration des processus de mise en concurrence et de choix de la maîtrise d'œuvre, d'améliorer les modes de dévolution de la commande publique en matière d'architecture et de paysage et, de ce fait, à l'amélioration de la qualité architecturale.

Cette dévolution est étroitement liée aux procédures de sélection des maîtres d'œuvre, choix d'une équipe sur compétence, références, moyens et choix d'un projet lorsqu'il s'agit d'un concours. ■



PAUSE – FORUM

DOCUMENTATIONS, PRÉSENTATIONS OU DÉBATS LIBRES AUTOUR D'EXPÉRIENCES DIVERSES

DU PROJET AU PERMIS DE CONSTRUIRE

DRAC, DDTM 59 et 62, CAUE 59 et 62

*Dans le cadre de la mise en œuvre de la modernisation de l'administration publique de l'État, la direction régionale des affaires culturelles du Nord – Pas-de-Calais propose de mettre en place un dispositif d'information et de sensibilisation sur la constitution des dossiers de demande d'autorisation de travaux ou de déclaration préalable, à destination des publics à l'échelle de la région. Pour ce faire, elle s'appuie sur ses unités territoriales, les STAP, les DDTM et les CAUE du Nord et du Pas-de-Calais. Le dispositif « **Du Projet Au Permis de Construire** » (DPAPC) sera interactif et accessible en ligne sur les portails des services publics concernés. Un document imprimé, comportant les informations essentielles et les indications pour consulter le dispositif en ligne sera mise à disposition des services instructeurs et des mairies.*

APPEL À PROJET « RENOUER »

Espaces Naturels Régionaux (ENR^x)

L'opération « RENOUER » (Renouvellement Urbain & Écologique des Espaces Ruraux), initiée en 2011 dans les trois parcs naturels régionaux du Nord – Pas-de-Calais par ENR^x a pour but de rechercher une alternative à l'étalement urbain dans cinq collectivités volontaires pour la réhabilitation de sites. Elle a permis d'explorer les différentes phases d'un processus de renouvellement urbain en milieu rural : l'identification du gisement foncier, la recherche de nouvelles fonctions et la programmation pour les bâtiments délaissés, suivie d'une rénovation thermique et architecturale respectueuse du patrimoine.

ARCHIPOLES

Collectif (DRAC, ENSAPL, CROA, MAV, CAUE 59 et 62, Des Pieds à la Tête)

***ArchipôleS** est un collectif régional créé en 2003, à vocation de fédérer les actions et manifestations de promotion de l'architecture dans la région Nord – Pas-de-Calais. Ce collectif a mis en place un calendrier des événements de l'architecture en région actualisé régulièrement par trimestre et se réunit régulièrement pour débattre des actions à mettre en œuvre dans la région, en matière de sensibilisation des publics —les jeunes publics en particulier— à la qualité de la création architecturale, urbaine et paysagère.*

FORUM PROJECT CITY

CROA, CAUE 59 et 62, ENSAPL

*Le **Forum des nouveaux enjeux et besoins de la ville « ProjEct City »** se tiendra les 22 et 23 octobre prochains à Lille Grand Palais, pour sa troisième édition consécutive. Ce forum se présente comme le « rendez-vous nord-européen des acteurs du projet urbain » et propose des conférences, des ateliers et des « temps forts » autour d'un thème particulier renouvelé chaque année. Sur le thème « Une ville – un projet », seize projets régionaux, nationaux et internationaux seront présentés par les maîtres d'ouvrage, les concepteurs et les élus ; la « Nuit de la Créativité » permettra aux concurrents inscrits de réfléchir sur un sujet d'aménagement urbain, tandis que des ateliers, sur le thème de la « ville intelligente » seront proposés sur les deux jours. Enfin, la proclamation des **Beffrois de la Création**, « Prix régional transfrontalier des territoires en mutation et futurs imaginés », clôturera, comme chaque année, l'évènement.*

CONSULTANCE ARCHITECTURALE, URBANISTIQUE ET PAYSAGÈRE

CAUE 59, CROA, ARUNPP, FFP

La convention, signée en 2013 entre le CAUE du Nord, le CROA, l'Association régionale des urbanistes (ARUNPP) et la délégation régionale de la Fédération Française du Paysage, a permis de former des architectes, urbanistes et paysagistes pour apporter leur conseil aux collectivités qui en font la demande pour leurs propres projets ou pour assurer une permanence de conseil aux particuliers qui souhaitent améliorer leur projet. Le dispositif se met actuellement en place dans plusieurs collectivités qui en ont fait la demande. ■



DEUXIÈME PARTIE : D'EXPÉRIMENTATIONS REMARQUABLES

EXPÉRIENCES ACTUELLES DE DÉMARCHES DE PROJET SUR LE THÈME ET DANS LE CONTEXTE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

ECOPOLIS : LA DÉMARCHE DE L'ATRÉBATIE

Arnaud CURDY

La communauté de communes de l'Atrébatie, située dans une zone rurale à l'Ouest d'Arras, s'est engagée depuis plusieurs années dans une stratégie territoriale, soucieuse des équilibres environnementaux, économiques et sociaux. Le Pôle ECOPOLIS, dont l'aménagement a démarré en 2011, est constitué à la base de deux projets, une plateforme multi-services et un bâtiment relais. La conduite de ces deux projets s'est appuyée sur des objectifs de performances thermiques maximales, écologiquement et socialement respectables, à un coût raisonnable. Leur réalisation récente constitue aujourd'hui une expérience particulièrement intéressante pour sa pertinence en matière de gouvernance territoriale de développement, conjuguant performance et production, innovations, partenariats et permanence de la transversalité entre les acteurs du projet.

AULNOY-LES-VALENCIENNES : L'EXPÉRIENCE D'UN ÉCO-QUARTIER

Jean-Luc COLLET

La complexité d'élaboration des projets d'urbanisme et d'architecture s'élargit, avec le cercle grandissant des intervenants à tous les stades de conception, de réalisation et d'usage.

Comment continuer de fédérer les nouveaux acteurs et préserver la philosophie originelle d'intention du projet, alors que Michel Serres nous rappelle que la société se donne un format de plus en plus cadré et restrictif ? (C'est-à-dire l'inverse de l'ouverture à l'innovation).

Le contexte du génie du lieu visible, invisible, avec ses fondamentaux environnementaux, énergétiques... fait partie du fil rouge de gouvernance du projet souvent capable de rassembler les tâches de chacun en leur donnant la parcelle de sens qui lui revient.

LA FABRIQUE DES QUARTIERS: L'EXPÉRIENCE DU « PILE FERTILE »

Manon LEMAI

Créée en 2010 par Lille métropole et les villes de Lille, Roubaix et Tourcoing, La fabrique des quartiers est un outil métropolitain dédié au renouvellement urbain et à l'habitat ancien. En métropole lilloise, 75% des logements sont privés et ce patrimoine est ancien, voire obsolète. Ce parc forme une mosaïque de quartiers enclavés dans lesquels les problèmes d'habitat vétuste s'ajoutent aux difficultés économiques et sociales des habitants. Quartier d'habitat privé composé d'un habitat individuel particulièrement dense, le Pile est le secteur d'intervention le plus lourd du programme PMRQAD. Le niveau de ressources des habitants y est très faible et confine à la pauvreté. Il s'agit d'engager un projet global qui porte sur la résorption de l'habitat insalubre et la réhabilitation durable des logements, sur la requalification des espaces publics et sur la création d'équipements publics. Une démarche innovante « Le Pile fertile » y est engagée qui met les habitants et la question de la responsabilisation au cœur même du projet.

SOLAR DECATHLON 2016 : LA CANDIDATURE DE L'ENSAPL

Adrien de BELLAIGUE

Au travers de ses activités de recherche et d'enseignement du projet, l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille (ENSAPL) s'est fixé pour objectif de produire de la connaissance et veut s'en donner les moyens. Le SOLAR DECATHLON est l'occasion d'accélérer la formation et la mise en réseau d'équipes de recherche pluridisciplinaires et, sans doute, de « peser sur le match » de la Troisième Révolution Industrielle. Grâce aux nécessaires partenariats avec d'autres écoles et universités de la région, l'ENSAPL voit aussi dans cette expérience un projet pilote capable d'initier la mise en place d'un pôle d'excellence autour de la création qui regrouperait de nombreuses disciplines : architecture, paysage, design, ingénierie, sociologie, sciences économiques et sociales, sciences politiques, etc.

Le projet développé s'appuiera sur quatre pistes de travail de départ, inspirées du contexte particulier de la région et notamment la question de la réhabilitation. La multiplicité de disciplines engagées au sein du « team northbynorthwest » dans un tel projet de recherche pose sous un angle particulièrement intéressant la question de la gouvernance du projet. ■



SYNTHÈSE ET CONCLUSIONS DE LA 3^{ème} RENCONTRE

MATÉRIALITÉ DE L'ARCHITECTURE, CADRE DE VIE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le fil rouge donné en introduction de la rencontre se résume par la formule : « la matière contraint, caractérise l'espace et s'exprime dans la ville et le paysage ». À l'heure où les réglementations thermiques conduisent à une normalisation de la construction par l'usage de matériaux performants, peut-on parler d'une architecture du développement durable ?

La présentation de trois exemples d'architectes aux démarches constructives très différentes, apporte la démonstration que l'on peut distinguer plusieurs façons d'aborder la question de la performance, sans pour autant sacrifier les acquis d'une expérience. Trois exemples d'architectures s'exprimant par des matériaux très différents, associant technologie, passivité ou le jeu des espaces et des qualités d'usages... La multiplicité des approches permet donc d'affirmer que la création reste possible.

Sur un registre différent, un travail de recherche s'intéresse à l'économie de l'énergie grise en axant ses recherches sur la mise en œuvre un matériau de production locale. La charpente en bois de peuplier est une tradition régionale ancienne. Elle demande une technicité particulière pour sa mise en œuvre qui s'est perdue au fil du temps. Pourtant, dans une région aux forêts rares, c'est une ressource intéressante permettant de réactiver la filière bois, de redévelopper une activité, de maintenir les savoir-faire et produire une architecture inventive et originale, soucieuse d'un développement durable, à la croisée du paysage et de ses ressources.

Les interventions de la seconde partie traitent de la matérialité à partir de sujets moins généraux, à l'échelle de l'opération architecturale ou urbaine :

- **La réhabilitation d'un centre d'accueil pour enfants autistes** dans le centre historique d'Anvers associe la notion de matérialité aux aspects sociaux et culturels, en progressant, du projet à sa réalisation, grâce à une gouvernance réunissant de multiples acteurs, maître d'ouvrage, maître d'œuvre, usagers, administrations, dialoguant dans un contexte urbain complexe,
- **La réflexion de l'AGUR sur l'accessibilité** dans l'espace public pose la question de la matérialité sous ses aspects sensoriels pour traiter un sujet à la fois social et environnemental,
- **La réhabilitation des cités minières** est une question complexe, dans un contexte socio-économique particulièrement difficile. La Mission Bassin Minier a engagé un vaste programme d'études, recensant les nombreuses évolutions et formes de cet habitat ouvrier, pour proposer des solutions intelligentes permettant de préserver son caractère et son identité en améliorant ses performances thermiques. Les questions se posent au cas par cas, appelant pour chacun autant de réponses innovantes.
- La région Nord – Pas-de-Calais est connue pour l'omniprésence de la terre cuite dans ses constructions. **L'usage du « torchis »**, composé d'argile et de paille, monté à cru, y est également très présent dans l'architecture rurale, comme dans les quartiers urbains modestes. Ce matériau possède des qualités thermiques remarquables qui restent méconnues. L'intervention de Marie-Cécile LOMBART évoque des réhabilitations ainsi que des réalisations contemporaines utilisant le torchis et ses qualités naturelles.

CONCLUSIONS

Après un point d'actualité et d'information sur la mise en œuvre de la RT 2012, qui apporte un éclairage nouveau sur la mise à niveau de la performance énergétique du bâti existant, les professionnels de l'architecture expriment leur confiance envers leurs confrères sur leurs capacités à évoluer dans la production de bâtiments performants.

La DREAL, saluant la qualité des interventions, exprime par quatre étapes préalables pour illustrer son propos sur les politiques publiques : l'efficacité énergétique, la ville durable, l'articulation des trames urbaines et le paysage. Rappelant les chiffres de consommation et d'émissions de GES du secteur du bâtiment, elle détaille les quatre étapes et conclut sur la question du paysage, qui conduit à justifier le travail commun sur le PASE.

Enfin, l'intérêt de la rencontre et son thème retenu (la « matérialité ») s'inscrivent dans la stratégie ministérielle de développement durable, souligne la chargée de mission du MCC. L'approche très globale du développement durable, ne s'attachant pas seulement aux questions énergétiques et environnementales correspond bien à l'ensemble des enjeux sociétaux. Les interventions démontrent parfaitement le rôle que la création architecturale, dans ses capacités d'innovation au service de l'utilisateur et de l'homme, doit tenir pour apporter des réponses qualitatives à ces nouveaux enjeux. ■

Document réalisé par la :

Direction régionale des affaires culturelles du Nord Pas-de-Calais
Hôtel Scrive
1-3, rue du Lombard,
59041 – LILLE Cedex

Ont notamment participé à son élaboration :
Jean-Marie Claustre, conseiller pour l'architecture
Daniel ZENZIUS, DRAC/ACVDD
(Illustrations : DRAC NPdC)

Contact :
Tél. : 03 20 06 87 58 / fax : 03 28 36 62 23
jean-marie.claustre@culture.gouv.fr
daniel.zenzius@culture.gouv.fr

(août-septembre 2014)